

Mise à jour de cette page :

09/12/2022

La légionellose : vigilance et prévention



La légionellose est une infection respiratoire grave, dont la contamination se fait d'un aérosol d'eau contaminée par la bactérie Legionella.

Type d'évènement	Réseaux d'eau sanitaire des bâtiments d'habitation, locaux de travail, établissements de santé et autres établissements recevant du public, établissements
Conférence, webinaire	thermaux, spas, tours aérorefrigérantes... autant d'installations dans lesquelles les
Date	légionelles peuvent trouver des conditions favorables à leur développement.
lundi 21 novembre 2022 de	Cette maladie infectieuse à déclaration obligatoire récemment apparue avec le
12:00 à 13:00	jeudi 8 décembre 2022 de
12:00 à 13:00	technologique, mais aussi le rôle de la santé publique dans la lutte contre les
Publics :	épidémies.
Professionnels	La prévention de la légionellose nécessite une conscience du risque partagée entre
Élus	les acteurs des secteurs technique et sanitaire. La vigilance est d'actualité dans le
Lien externe	contexte actuel de tension sur les énergies qui pourrait induire des pratiques à
http://www.cres-paca.org/arkotheque/newsletter/afficher.php?ref=n4eaf251c0	risque non maîtrisées.
	Pour évoquer ces questions, le CRES organise le webinaire « La légionellose : vigilance et prévention », les 21 novembre et 8 décembre 2022, de 12h à 13h avec le Dr Philippe Carencio, chef du service d'hygiène et responsable de l'équipe mobile d'hygiène du CHU de Nice et médecin hygiéniste au CPIAS PACA .
Personne contact	À la suite de sa présentation, l'intervenant répondra en direct aux questions des internautes.
Perrine BURDET	
perrine.burdet@cres-paca.org	
Organisateur	
<ul style="list-style-type: none"> CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur 	<ul style="list-style-type: none"> social est proposé dans le cadre du PRSE 3 et financé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- [Lien pour s'inscrire à la session du lundi 21 novembre 2022](#) de 12h à 13h
- [Lien pour s'inscrire à la session du jeudi 8 décembre 2022](#) de 12h à 13h